

Fac de droit après un bac stmg

Par **leoniie75**, le **26/03/2021** à **13:48**

Bonjour, actuellement en classe de première STMG, je me pose pas mal de questions sur la suite de mon parcours scolaire.

Pour ce qui est de ma scolarité, j'ai eu une moyenne général de 14,50(16,17 en Fr, 15,13 en hist geo, 14,10 en maths, 14,36 en éco-droit, 14,32 en management, 14,80 en anglais et en allemand, et ma moyenne la plus basse bien sur en science gestion avec 11,14 lol) au premier semestre avec de très bonnes appréciations et les félicitations de la part de tout mes professeurs. Ayant changé de professeur d'éco-droit au milieu de l'année, j'ai éprouvé de l'intérêt pour cette matière qui est le droit avec une moyenne de 20 tout rond je me sens très très à l'aise et je m'y plais fortement.

Seulement voilà, je suis en STMG et ayant fait beaucoup de recherches sur les admissions en fac de droit à l'issue de ce bac, j'ai pu voir que ce bac ne correspondrai pas à cette poursuite d'étude, de ce fait, seuls les bacs Généraux sont conseillés...

En clair, j'adore le droit et je sais que je pourrai tenir le rythme, mais j'ai bien peur que cela soit impossible. Qu'en pensez vous ?

Merci d'avance !

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/03/2021** à **14:16**

Bonjour

Tout d'abord je précise que j'ai supprimé le message similaire que vous avez posté sur un autre sujet.

En effet, il est mieux de ne conserver qu'un seul sujet où vous pourrez lire l'ensemble des réponses.

Pour répondre à votre question :

Pour entrer en fac de droit, il vous suffit d'être titulaire du bac peu importe le type (même les bacheliers pro peuvent entrer).

Au vu de vos résultats, n'ayez aucune hésitation à mettre des facs de droit dans vos vœux

APB si vous en avez envie.

Toutefois dans l'autre sujet vous parliez d'un DUT, je vous conseille également d'y postuler si cette formation vous intéresse réellement.

Félicitation pour vos excellents résultats.

Je précise tout de même que le droit que vous étudiez au lycée n'a rien à voir avec les exigences de la fac.

Par **leoniie75**, le **26/03/2021** à **14:29**

(oui, j'ai remarqué m'être trompée lol)

Merci beaucoup, cela me rassure !! je prend en note vos conseils !!

Par **ali63**, le **27/03/2021** à **17:51**

Bonjour

Je viens moi même d'un bac stmg et je peux te donner un conseil c'est de ne pas écouter les profs qui vont chercher à te décourager tu es libre de mettre les voeux que tu veux et si tu veux mettre des facs n'hésite pas.

Comme je disais j'ai fais un bac stmg et aujourd'hui je suis en I2, un bac stmg n'est pas moins bon qu'un bac général si tu travailles.

Je dirais même qu'un stmg est avantage car si tu as un bon prof de droit tu auras déjà pas mal de bases que les autres n'auront pas, en I1 il y avait même certains cour où je connaissais tout alors que les autres avait des difficultés même si la méthode est très différente

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/03/2021** à **08:11**

Bonjour

Je remercie ali63 pour son témoignage

[quote]

Je dirais même qu'un stmg est avantage car si tu as un bon prof de droit

[/quote]

Et c'est plutôt rare ! La plupart du temps cette matière est assurée par des profs de SES voir d'histoire qui n'ont pour la grande majorité jamais eu de formation en droit.

[quote]

tu auras déjà pas mal de bases que les autres n'auront pas, en l1

[/quote]

Peut-être au niveau des pures connaissances théoriques ! En revanche vous conviendrez que la méthodologie du lycée n'a absolument rien à voir avec celle de la fac

Par **Selena**, le **28/03/2021** à **14:31**

Bonjour,

J'ai eu de même un bac technologique, puis j'ai validé la PACES, mais ça ne me plaisait plus, donc je me suis orienté en droit et j'ai validé ma première année. C'est pour te dire que les notes du lycée et les appréciations des profs ne définissent rien. Il faut juste adopter une bonne méthode de travail, et travailler régulièrement afin de pouvoir réussir à l'université.

De plus, je peux t'assurer que pour rentrer à la fac il te faut un bac comme ISIDORE a dit. N'est pas peur de postuler pour plusieurs FAC de DROIT. (personnellement dans ma FAC, il y avait des STMG, STL, BTS... Je te souhaite bon courage pour la suite !

Par **ali63**, le **28/03/2021** à **19:49**

Pour ma part j'ai eu de la chance ma prof de droit était une vraie juriste passionnée ? Évidemment quand je parle d'un avantage c'est purement théorique mais avoir déjà connaissance des bases permet de se concentrer sur la méthodologie dès le départ

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/03/2021** à **07:51**

Bonjour

@Selena : Merci pour votre témoignage. Et félicitation pour votre parcours !

@Ali63 : Tout à fait ?

On peut aussi prendre l'exemple des bacheliers littéraires qui font parfois preuve d'un excès de confiance lors de la première dissertation juridique. Certes, durant leur cursus, ils ont bouffés de la dissertation ce qui les rends naturellement plus à l'aise pour ce genre d'exercice. Toutefois une dissertation juridique n'a rien à voir avec une dissertation de philo ou d'histoire et ils s'en rendent vite compte.

Par **Elaudo**, le **21/03/2022** à **13:05**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en Terminale STMG également, dans un Lycée Privée (je ne sais pas si ça a une importance pour la suite des études, notamment au niveau de la charge de travail).

J'ai obtenu en classe de 1ère des moyennes générales d'environ 14.80, 15,15 avec 14 et 18 en résultats de baccalauréat de français et il est vrai que le droit est un domaine qui m'a toujours passionnée et attirée depuis mon enfance.

Je me pose énormément de questions sur la charge de travail, sur la méthodologie qu'il faut employée, mais également sur le nombre d'heures que je devrais passer pour rendre un travail de qualité.

Faut-il privilégier un ordinateur pour les années universitaires ou un simple bloc-note sur le quel on prend note à la main ?

Quels sont les pièges à éviter, et les meilleurs conseils de réussites s'il vous plaît ?

J'aimerais prouver au corps enseignant, que les bacheliers STMG peuvent autant s'en sortir que ceux qui viennent du général...voilà...si une âme assez charitable pouvait prendre contact avec moi ou bien me conseiller et m'éclairer directement sur le blog, cela m'arrangerait fortement.

Merci par avance de l'attention portée à ma requête.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/03/2022** à **07:20**

Bonjour

Nous avons un sujet qui devrait répondre à certaines de vos questions

<https://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>